

## UNION INTERNATIONALE DE SPÉLÉOLOGIE

---

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION

L'Assemblée Générale de l'Union Internationale de Spéléologie aura lieu pendant le Septième Congrès International de Spéléologie à Sheffield (du 10 au 17 septembre 1977) en deux sessions fixées pour le commencement du Congrès d'une part et pour le temps de clôture d'autre part.

Tous les participants du Congrès sont invités d'y participer. Selon les statuts, seulement les délégués officiels des spéléologues des pays-membres autorisés par écrit ou, en cas d'absence, leurs suppléants ont le droit de voter.

Le Bureau de l'Union Internationale de Spéléologie propose le suivant

#### ORDRE DU JOUR POUR LA PREMIERE SESSION :

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
- 2) Salutations et Remerciements
- 3) Rapport du Président du dernier Congrès international de l'U. I. S.
- 4) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1973
- 5) Rapport d'activités du Président
- 6) Rapport d'activités du Secrétaire Général
- 7) Acceptation des nouveaux membres de l'U. I. S.
- 8) Présentation des Propositions, en deux groupes
  - a) où les votes sont nécessaires pour la préparation de la 2ème Session de l'Assemblée;
  - b) qui seront à transférer à la Commission des Statuts.
- 9) Présentation des Candidatures pour le prochain Congrès
- 10) Election de deux Commissaires aux Comptes
- 11) Election d'une Commission des candidatures pour le bureau
- 12) Interventions diverses
- 13) Informations supplémentaires par le Secrétaire Général et par le Comité d'Organisation du Congrès.

Une séance commune des Commissions avec la présentation des résultats de leur activité se déroulera en dehors de l'Assemblée Générale. En conséquence, le bureau de l'UIS propose le suivant

Suppl. S. S. I. - Notiz.

## ORDRE DU JOUR POUR LA DEUXIEME SESSION:

- 1) Rapport du bureau concernant l'activité future des Commissions et autorisation de leurs présidents par l'Assemblée
- 2) Fondation de nouvelles Commissions - votes.
- 3) Rapport de la Commission des Statuts et des Affaires Administratives et votes sur les propositions faites
- 4) Décision des cotisations futures
- 5) Rapport des Commissaires aux Comptes - délibération du bureau sortant
- 6) Election du Bureau après présentation de propositions par la Commission respective
- 7) "Statement" du nouveau Président
- 8) Choix du site parmi les candidatures pour le prochain Congrès
- 9) Information concernant les manifestations spéciales (Colloques, Symposia) avant le prochain Congrès et déjà fixées
- 10) Informations supplémentaires par le Secrétaire Général
- 11) Remerciements et Clotûre de l'Assemblée Générale.

Les dates et les lieux exactes pour les deux sessions de l'Assemblée Générale de l'UIS seront indiquées aux délégués au moment de leur arrivée à Sheffield.

Le secrétariat général de l'UIS regrette vivement que selon des causes techniques et financières il n'est pas possible de publier cette information officielle dans tous les langues officielles de l'Union.

## LISTE DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Le Secrétariat Général à l'honneur de vous informer que les personnes suivantes sont accréditées auprès de l'UIS par écrit comme délégué ou suppléant des spécialistes de leur pays et possèdent donc le droit de voter:

Afrique du Sud:	Schultz	Burman
Afrique du Sud-Ouest(Nanibia)	von Wrede	a)
Allemagne (Rép. Fédérale)	Pfeffer	Cramer
Australie	Hamilton-Smith	Dunkley
Autriche	Trimmel	Bauer
Belgique	Grignard	Siebertz
Brésil	Le Bret	Van Krueger
Bolivia	a)	a)
Bulgarie	Dinev	a)
Canada	Ford	a)
Cuba	Nunez Jimenez	Vina Bayés
Danemark	Aub	a)
Espagne	Julia	Alvarez
Etats-Unis	Curl	Gurnee
France	Propos	Gèze
Grande-Bretagne	Tratman	Warwick

Grèce	Petrochilos	Platakis
Hongrie	Lang	Deneš
Irlande	a)	a)
Italie	Anelli	Maccio
Japon	Ueno	Kashima
Liban	Karkabi	Malek
Luxembourg	Schintgen	Walter
Mexique	a)	a)
Nouvelle-Zélande	Les Kermodé	Ashton
Pays-Bas	De Swart	Deeleman-Reinhold
Pologne	Glazek	a)
Portugal	Alvea Pereira	Pereira de Souza
Roumanie	Orghidan	Coman
Suède	Tell	a)
Tchécoslovaquie	Pacl	Piškula
Turquie	Aygen	
Venezuela	Tronchoni	Enrech
Yougoslavie	Habe	Malez

a)... Délégué ou suppléant pas encore dénommé définitivement le 30 juin 1977.

Tout changement avant le Congrès de Sheffield n'est que possible par information écrite par un délégué sortant ou non-participant au Congrès ou par lettre officielle d'une institution représentative de spéléologues du pays respectif.

## MEMBERSHIP DEMANDS

The following demands for the Union's membership have been received:

### 1) Republic of Korea.

The demand to be affiliated with the Union has been presented by  
**Mr. Byung-Hoon LEE**  
 Head, Biological Laboratory  
 Jeonbuk National University  
 Jeonju 520, Republic of Korea

### 2) Israel.

The demand to be affiliated with the Union has been presented by:  
**Mr. Eliyahu WAKSHAL**  
 The Hebrew University of Jerusalem  
 School of Applied Science and Technology  
 Groundwater Research Center  
 Jerusalem, Israel

Mr. Lee has visited during the last years French caves and especially the biospeleological institutions and hopes to organize corean activities and managements of caves.

Mr. Wakshal collaborates with the Commission of Speleochronology for determination of absolute ages of stalagmites from Israelian caves and also with the Institutions realizing studies for underground karst water tracing.

The bureau of the International Union of Speleology proposes to accept the presented demands.

# CANDIDATURE POUR LE PROCHAIN CONGRÈS

The United States of America will definitively invite the International Union of Speleology to meet in Kentucky in 1981. The formal invitation will come from the National Speleological Society, which approved the invitation at its Board meeting in May 1977.

The 1981 meeting will be invited to Bowling Green, Kentucky, which is a more half hour drive to Mammoth Cave. At Bowling Green there is a university with facilities for housing, feeding and meetings for 1,000 delegates. Also, the National Speleological Society is currently working on the application for a grant to obtain six or more simultaneous translators for the scientific sessions. Field trips will be based around Mammoth Cave - Flint Ridge, the largest cave system in the world with 152 mapped miles as of 1 May 1977. In all probability there will be close to 200 miles by 1981. There will also be scheduled field trips to large caves in the surrounding states of Indiana, Tennessee, Ohio and perhaps to Georgia and West Virginia as well.

Brother Nicholas Sullivan  
Vice-President of the I. U. S.

**D** Die Vereinigten Staaten werden die Internationale Union für Speläologie einladen, den Achten Internationalen Kongreß für Speläologie im Jahre 1981 in Kentucky abzuhalten. Die National Speleological Society wird die Einladung über Beschluß ihres Vorstandes beim Kongreß 1977 in Sheffield offiziell vorlegen. Als Tagungsort ist Bowling Green vorgesehen, eine Universitätsstadt, in der rund 1000 Delegierte untergebracht werden können und die etwa eine halbe Autostunde vom Mammoth Cave-Flint Ridge-Höhlensystem entfernt liegt. Dieses Höhlensystem wird auch das hauptsächliche Exkursionsziel sein; in diesem größten Höhlensystem der Welt, in dem bis 1. Mai 1977 schon 152 Meilen Gänge vermessen sind, kann damit gerechnet werden, daß 1981 die 200 Meilen-Grenze erreicht werden wird. Weitere Exkursionen sind in Höhlengebiete von Indiana, Tennessee, Ohio, sowie nach Georgia und West Virginia vorgesehen.

**F** Les Etats-Unis présenteront l'invitation définitive du Huitième Congrès International de Spéléologie dans leur pays pendant les manifestations de Sheffield. L'invitation pour l'année 1981 sera présentée par la National Speleological Society qui a déjà pris les décisions nécessaires. Le Congrès aura lieu à Bowling Green, une petite ville universitaire permettant l'hébergement pour environ 1000 délégués. De là, on pourra atteindre le réseau Mammoth Cave - Flint Ridge Cave en une demi-heure d'auto. Ce réseau possède actuellement 152 miles de galeries mappées; en 1981, on pense à arriver à 200 miles. Il sera le but principale des excursions pendant le Congrès. D'autres excursions seront préparées dans quelques grands réseaux souterrains des états suivants: Indiana, Tennessee, Ohio, Georgia et West Virginia.

+

Le Bureau de l'Union Internationale de Spéléologie est très heureux d'avoir la possibilité de présenter cette invitation; elle donne pour la première fois dans l'histoire de l'UIS une chance réelle d'aller en dehors de l'Europe. Le bureau propose donc d'accepter.

Dans ce cas, il faudra l'organisation d'un ou de deux "Conférences régionales" en Europe surtout pour les jeunes spéléologues pendant les années qui précèdent et suivent à l'année du Congrès. De telles propositions seront faites à Sheffield.

# PROPOSITIONS - PROPOSALS - ANTRÄGE

Pendant l'Assemblée Générale de l'Union Internationale de Spéléologie à Sheffield il y aura un certain nombre de propositions qui seront à discuter. Le Bureau de l'Union a discuté les propositions faites jusqu'au juin 1977 pendant une séance réalisée grâce à l'aimabilité de l'université d'Olomouc et de l'organisateur du Congrès International de Spéléologie passé et Premier Vice-Président de l'UIS, dr. Vladimir Panos, en Tchécoslovaquie le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 1977. Le Bureau a décidé de présenter ces propositions avant le Congrès et de donner en même temps des recommandations brèves du point de vue de son propre travail. Une présentation plus détaillée est prévue pour la première session de l'Assemblée Générale (voir l'ordre du jour!).

## PROPOSITIONS DU GROUPE A

Pour ces propositions il est nécessaire ou au moins souhaitable que les votes se déroulent immédiatement après la présentation dans la première session de l'Assemblée pour faciliter le travail pratique et la préparation de la deuxième session.

### 1. PROPOSITION CONCERNANTE UN ANNEXE A L'ARTICLE 4 DES STATUTS.

Le Bureau de l'UIS a étudié les questions posés dans l'Addendum du Rapport de la Commission des Statuts et des Affaires Administratifs du dernier Congrès publié dans le numéro 13 (1/1976) de l'UIS-Bulletin, p. 4, et propose d'ajouter à l'Article 4 du Statut de l'UIS le point suivant:

"e) l'Assemblée Générale peut donner, sur proposition du Bureau sortant, des titres honoraires aux membres sortants."

L'adoption de ce point permettra de souligner officiellement et définitivement l'élection de m. le professeur Bernard Gèze au "Président d'honneur" de l'UIS exprimée déjà dans la séance de clôture du Congrès d'Olomouc.

### 2. PROPOSITION CONCERNANTE UN CHANGEMENT DU POINT d DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS.

Sur proposition du délégué canadien, la Commission des Statuts et des Affaires Administratifs a décidé en 1973 avec majorité de proposer à l'Assemblée Générale un changement du point d de l'article 3 des statuts de l'UIS. Le texte rédigé en version anglaise est le suivant:

Clause d. "The President is normally elected for one term of office only and cannot be immediately re-elected in the same fonction."

Clause e. "The Vice-Presidents and the Assistant Secretaries are eligible for immediate re-election once only. The Secretary General can be re-elected without limitation."

La seule différence au texte actuel des statuts est donné par le fait que seul le président ne serait plus éligible une deuxième fois.

Après consultation de plusieurs membres du bureau et plusieurs délégués nationaux, le secrétaire général de l'UIS recommande à l'Assemblée Générale de refuser cette proposition à cause des raisons suivantes:

L'activité de l'UIS et la continuité des travaux dépend actuellement de l'activité personnelle des membres du bureau. Dès qu'il n'existe aucun fonctionnaire professionnel et payé il n'est pas souhaitable d'exclure la réélection

d' un président en plein travail et peut-être en train de réaliser quelques projets importants (par exemple actuellement les contacts avec l' UNESCO et les discussions avec les éditeurs de l' International Journal of Speleology pour arriver à une revue officielle de l' UIS). Un changement des statuts ne semble pas être nécessaire; l' Assemblée Générale a toujours le droit de changer le président; il n' est pas raison de l' obliger absolument de faire un tel échange.

### 3. PROPOSITION CONCERNANTE UN CHANGEMENT DU POINT b) DE L' ARTICLE 3 DES STATUTS.

Le Bureau de l' UIS a discuté le mode de nomination des membres du bureau et a décidé de proposer de changer le texte de l' article 3, point b) comme suit: A lieu de: "Les membres du Bureau doivent être des membres en fonction (titulaires ou suppléant), sauf le Secrétaire Général qui, en cas de nécessité, peut être choisi en dehors des membres en fonction. Ils doivent tous appartenir à des pays différents.", le texte doit être:

"Les membres du Bureau doivent être des membres en fonction (titulaires ou suppléant) ou des personnes proposées ou recommandées par les délégués."

Les raisons de cette proposition sont les suivants: En ce qui concerne l' élection des membres du bureau il faut recommander de prendre garde à divers critères:

- choisir un délégué ayant si possible participé à quelques Congrès et connaissant les problèmes de l' UIS;
- choisir un délégué qui soit à la fois représentatif des spéléologues et des milieux scientifiques de son pays;
- choisir un délégué qui représente si possible une importante Association de spéléologie et si possible l' Association ou Fédération Nationale s' il en existe une.

Souvent, les délégués officiels et présents sont des spéléologues jeunes débutants dans l' organisation internationale et remplaçant des intéressés qui donc restent en dehors mais possédant les moyens et les possibilités de servir aux buts et au développement de l' UIS.

### 4. PROPOSITION CONCERNANTE LES SEANCES DE LA COMMISSION DES STATUTS ET DES AFFAIRES ADMINISTRATIFS.

Le Bureau de l' UIS a adopté de présenter la proposition suivante faite par le Secrétaire Général:

"The Bureau of the Union has to be admitted to meetings of the Commission of Statutes and Administrative Affairs. Of the bureau officials the president, the vice-presidents, and the general secretary - or any other member of the bureau to be appointed by the above named as their representative - will have the vote."

Les raisons de cette proposition sont les suivants: Le bureau doit réaliser les décisions des Assemblées Générales pris selon les propositions de la Commission des Statuts. Les membres de cette Commission ne connaissent pas souvent les détails et les problèmes du travail du bureau; il faut éviter qu' ils discutent peut-être des décisions qui ne sont pas praticable. Il semble donc souhaitable que les membres du bureau peuvent donner des informations nécessaires pendant les séances de la Commission.

---

Eigentümer, Herausgeber und Verleger: Generalsekretariat der Internationalen Union für Speläologie (beim Bundesdenkmalamt). - Schriftleiter: Oberrat Univ. Doz. Mag. Dr. Hubert Trimmel, Generalsekretär der Internationalen Union für Speläologie. - Herstellung: Günter Stummer. - Anschrift: Bundesdenkmalamt, Hofburg, Säulenstiege, A-1010 Wien, Österreich

# PROPOSITIONS DU GROUPE B

Le bureau de l'Union Internationale de Spéléologie présente ces propositions en proposant de les faire discuter par la Commission des Statuts et des Affaires Administratives pendant le Septième Congrès International de Spéléologie. Une décision pourrait être prise dans la deuxième session de l'Assemblée Générale.

## 5. PROPOSITION CONCERNANTE LE DROIT DE VOTER.

The bureau of the International Union of Speleology proposes:

"The delegates of member countries that are more than three years behind with their fees at the date of the Union General Assembly will loss their vote. Countries with delays of more than five years will be excluded from the list of the UIS member countries. This fact will be published in the UIS-Bulletin."

Il faut noter que les statuts de l'Union ne disent rien sur ce point qui est donc à régler par une décision de l'Assemblée Générale.

## 6. PROPOSITION CONCERNANTE LES COTISATIONS ANNUELLES DES PAYS-MEMBRES.

Le bureau de l'UIS propose d'accepter la proposition suivante:

"Regarding membership fees the International Union of Speleology will accept three categories of members. The annual contribution will be for

members of the category A : 50 US-Dollar;

members of the category B : 100 US-Dollar;

members of the category C : 150 US-Dollar.

The speleologists of each country are to decide between themselves which category their country will choose. It is expected that countries with great speleological associations or with numerous clubs and commercial caves, receiving regularly the UIS-Bulletin will admit themselves to categories B or C. Their decisions will be compulsory for the years 1978 to 1981 and will be published in the UIS-Bulletin.

For countries with less than 100 constituent members, this payment shall be reduced, but with a minimum of 10 US-Dollars."

## 7. PROPOSITION CONCERNANTE LES COTISATIONS DE MANIFESTATIONS SPELEOLOGIQUES DE L'UIS, DE LEURS COMMISSIONS OU SOUS LES AUSPICES DE L'UIS.

Le bureau de l'UIS présente la proposition suivante:

"The fee for each participating member of any Congress, Symposium, Meeting, etc. shall remain for the period 1978 to 1981 at 2 US-Dollars. This fees are to send to the General Secretary of the Union as soon as possible."

## 8. PROPOSITION CONCERNANTE LE NOMBRE DES SECRETAIRES ADJOINTS.

Le bureau de l'UIS pense qu'un élargissement du nombre des membres du bureau soit nécessaire. Donc, il propose:

"For the period 1977 to 1981 there will be a number of six adjoint secretaries who in accordance with article 3, clause a of the IUS statutes will be members of the bureau of the Union along with the officials mentioned thereabove."

Cette proposition a été faite par les raisons suivants: Le nombre des Secrétaires Adjoins peut être fixé par l'Assemblée Générale; il faudrait toutefois qu'ils puissent représenter si possible les grandes fractions du monde spéléologique actuel.

## 9. PROPOSITION CONCERNANTE LA SAISON DES CONGRES SPELEOLOGIQUES.

The Canadian delegate, D. Ford, proposes to decide:

"That future Congresses of the International Speleological Union be scheduled during the last two weeks of August and the first week of September."

Raison d'être: Most North American delegates attending international scientific congresses such as those of International Speleological Union are affiliated with universities and have professional responsibilities to fulfill at those universities. The great majority of North American universities commence their teaching year at some time during the second week of September. This makes attendance at the present speleological congresses hasty and difficult for many persons, impossible for others.

This comparatively minor change of conventional date will greatly assist North American delegates.

Le bureau de l'UIS a étudié cette proposition; sans doute il est souhaitable de voir un plus grand nombre de participants de l'Amérique du Nord aux Congrès. Il faut néanmoins respecter aussi d'autres habitudes d'autres pays. Surtout, il ne semble pas d'être admissible à l'Assemblée Générale d'obliger le pays invitant au prochain Congrès à une certaine date. En général, la date sera fixée selon les possibilités locales au lieu de la réalisation d'un Congrès.

Le Bureau de l'UIS propose donc de prendre à connaissance le désir canadien sans décision.

## 10. PROPOSITION CONCERNANTE LA STRUCTURE DES COMMISSIONS:

The Canadian delegate, D. Ford, proposes to decide:

"That the Commission structure of the International Speleological Union be amended to comprise two categories.

- a) Standing Commissions that shall be concerned with matters of codification, data and technique assembly and dissemination.
- b) Working groups that shall be concerned with specific scientific problems and shall serve for four years, once renewable by vote at the succeeding Congress."

Raison d'être. The nature, purpose and worthiness of commissions is a problem that has bedevilled the International Geographical Union, the International Geological Union, etc. The present commissions of the International Speleological Union appear to me similarly varied in purpose and performance.

A cette proposition, M. Ford a ajouté un texte supplémentaire qui sera présenté à Sheffield. Le Bureau de l'UIS a décidé de souligner l'importance de la question des Commissions. Il s'agit d'un problème très complexe qui sera à discuter par la Commission des Statuts - si possible en contact avec les présidents des Commissions.

## 11. PROPOSITION CONCERNANTE LE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS.

L'expérience a montré qu'il y avait de problèmes en ce qui concerne le fonctionnement interne des Commissions et les droits de voter en cas nécessaires. Il faut donc d'avoir quelques règles de fonctionnement. En conséquence, le bureau de l'UIS propose l'approbation du texte suivant:

"Les Commissions se composent d'un Président, de Membres ordinaires et de Membres correspondants. Le Président doit être approuvé par l'Assemblée Générale, la liste des autres membres par le bureau.

Le nombre des Membres ordinaires est limité sur un par pays. Les Membres ordinaires doivent être acceptés par les spéléologues ou - s'il existe - par une organisation spéléologique normalement au plan national.

Chaque spéléologue intéressé au problème étudié par la Commission peut être Membre correspondant.



La Commission peut désigner un Vice-Président et un Secrétaire; seulement le président et les Membres ordinaires ont le droit de voter. La Commission peut former des Sous-Commissions pour l'étude de problèmes très spécialisés ou limités. Les Sous-Commissions sont dirigés par un membre légitimé par la Commission et doivent rapporter à elle. L'élection du chef de la Sous-Commission suit les règles déjà proposés, c'est-à-dire que seulement le président et les Membres ordinaires ont le droit de voter. En cas qu'une Commission décide de faire un colloque ou une autre manifestation dans un certain pays, il faut qu'avant la publication de ce fait - la Commission contacte le Secrétariat Général de l'UIS pour garantir la meilleure coordination possible des dates de réalisation;

- les spéléologues du pays ou - s'il existe - une Association ou Fédération Nationale confirment leur collaboration."

## 2. PROPOSITION D'UN NOUVEAU STATUT DE L'UNION INTERNATIONALE DE SPELEOLOGIE.

On behalf of the Czechoslovak delegation the First Vice-President of the Union, Mr. Panos, has submitted the proposal of the Statutes of the International Union of Speleology to be discussed and definitely modified at the next meeting of the General Assembly.

The proposal was elaborated with regards to the fact that many demanded partial changes would too complicate the text of the existing Statutes. It incorporates the proposal of the Czechoslovak delegation submitted at the first meeting of the General Assembly in Olomouc (1973), the supplementary proposal concerning the enlargement of the ISU Executive Committee and remarks and objections submitted during the passing inter-congressional period by other National delegations or individuals.

It is believed the proposal may fulfill mainly the following, very important purposes of the Union:

- to emphasize the integral unity of professional (scientific) complex karstology with the amateur speleological movement and activities of every kind;
- to enable the activity of the Union as well as of its partial well developed bodies;
- to formulate the duties of organizers of international speleological congresses towards the Executive Committee and the Commissions ISU during the Congresses;
- to stabilize position of individual National Committees or National organizations regarding their international relations;
- to facilitate soon realization of the effective official, moral and financial support by UNESCO or National authorities of member countries of the Union and of National speleological organizations;
- to assimilate the ISU Statutes to Statutes of other non-governmental international organizations working in frame of the UNESCO and prepare in this way - the useful mutual collaboration.

Le Bureau de l'UIS a prévu que le texte complet de ce document très détaillé qui a une grande étendue sera distribué aux délégués et aux membres de la Commission des Statuts au moment de l'Assemblée Générale.

Après avoir étudié le texte de la proposition, le Secrétaire Général de l'UIS pense que le Statut proposé change fondamentalement les structures actuelles de l'Union. Il semble que ce document provoquera de longues discussions et des discussions auxquelles les membres de la Commission des Statuts ne sont pas autorisés par les spéléologues ou les organisations spéléologiques de leurs pays. Il sera donc à décider si on préfère une adoption des statuts actuels aux situations actuelles par de petits pas nécessaires avec la plus grande liberté possible ou si l'on préfère une réorganisation totale. En ce cas, une consultation des organisations fédérales ou nationales sera absolument nécessaire.

# INTERVENTION

## PROPOSITION CONCERNANTE LE PROJET D'UNE ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE ITALO-YOUGOSLAVE DANS LA REGION DU KARST.

Une représentation du Bureau de l'Union Internationale de Spéléologie (U. I. S.) a été invitée les 2 et 3 juillet par le Comitato Triestino per la Protezione dell'Ambiente pour étudier sur place les problèmes posés par l'Article 1 du Protocole sur la "zona franca industriale" prévue par le traité d'Osimo.

Cette représentation a pu constater que la zone franche industrielle italo-yougoslave prévue dans le triangle Sežana - Opicina - Basovizza détruira une partie très importante et caractéristique de la région du Karst et provoquera une pollution inadmissible. La représentation a pris connaissance du fait qu'il existe déjà un certain nombre de documents et de travaux soulignant l'importance scientifique de cette région classique pour l'étude des phénomènes karstiques. Le bureau a décidé de présenter cette question à l'Assemblée Générale de l'UIS en raison de l'intérêt international de protéger une des zones les plus typiques du karst européen. En particulier il faut considérer:

- L'importance économique de ressources irremplaçables conditionnées par l'existence d'un réseau karstique souterrain d'une importance fondamentale pour l'alimentation en eau de la région.
- L'importance scientifique des phénomènes karstiques et de leur influence sur l'environnement dans un milieu très réduit qui reste encore presque naturel.
- La valeur et l'importance historique et sentimentale de la région qui a été le berceau de la spéléologie dans le monde.

En outre il faut insister sur la nécessité de respecter les équilibres entre les facteurs naturels et les activités humaines.

En conséquence de tout ce qui précède, le Bureau de l'Union Internationale de Spéléologie demande que l'Assemblée générale approuve la "Résolution" suivante présentée par MM.

A. A. CIGNA, président de l'Union Internationale de Spéléologie,  
H. TRIMMEL, secrétaire-général de l'Union Internationale de Spéléologie,  
M. AUDETAT, secrétaire adjoint de l'Union Internationale de Spéléologie,  
F. HABE, Président de la Commission pour la protection des grottes de l'UIS:

L'Assemblée générale de l'U. I. S. a pris acte de la documentation scientifique sur le problème posé par la zone franche industrielle italo-yougoslave prévue par l'article 1 du protocole respectif du Traité d'Osimo pour une région du Karst. Elle souligne l'importance économique, scientifique et historique du milieu intéressé. Elle demande aux gouvernements italiens et yougoslaves et aux organisations internationales s'occupant de la protection de l'environnement, d'adopter toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'équilibre écologique de la région en établissant en particulier des accords entre les pays intéressés pour modifier le choix du site prévu pour cette zone industrielle.

## ANTRAG, DAS PROJEKT EINER ITALIENISCH-JUGOSLAWISCHEN INDUSTRIEZONE IM GEBIET DES KARSTES BETREFFEND.

Eine Delegation des Büros der Internationalen Union für Speläologie (U.I.S.) ist am 2. und 3. Juli 1977 einer Einladung des Comitato Triestino per la Protezione dell' Ambiente (Triestiner Komitee für Umweltschutz) gefolgt, an Ort und Stelle die Probleme zu studieren, die sich aus dem Artikel 1 des Protokolles über die vorgesehene italienisch-jugoslawische Industriezone im Friedensvertrag von Osimo ergeben.

Die Delegation mußte feststellen, daß diese Industriezone, deren Errichtung im Dreieck Sežana - Opicina - Basovizza vorgesehen ist, einen wichtigen und charakteristischen Teil des Karstes zerstören und eine noch nicht abschätzbare Verschmutzung des Gebietes hervorrufen würde. Die Delegation hat zur Kenntnis genommen, daß bereits eine Anzahl von Dokumenten und Arbeiten vorliegt, die die wissenschaftliche Bedeutung dieses klassischen Gebietes für das Studium des Karstphänomens unterstreichen.

Das Büro der Internationalen Union für Speläologie hat beschlossen, diese Frage auf Grund des internationalen Interesses an der Erhaltung einer der typischsten Karstlandschaften Europas der Generalversammlung der U.I.S. vorzulegen. Im besonderen sind hervorzuheben:

- Die Bedeutung der unersetzbaren natürlichen Hilfsquellen, die durch das Vorhandensein eines unterirdischen Entwässerungssystems von grundlegender Bedeutung für die Wasserversorgung und die Wirtschaft des ganzen Gebietes gegeben ist;
- Die wissenschaftliche Bedeutung des Karstphänomens und sein Einfluß auf die Umwelt gerade in diesem begrenzten Bereich, der noch nahezu in natürlichem Zustand ist;
- Der Wert und die historische Bedeutung des Gebietes, das die Wiege der Speläologie für die ganze Welt darstellt.

Darüber hinaus muß die Notwendigkeit betont werden, das ökologische Gleichgewicht zwischen den natürlichen Faktoren und der menschlichen Tätigkeit in diesem Raum zu respektieren.

Auf Grund aller dieser Argumente fordert das Büro der Internationalen Union für Speläologie die Generalversammlung auf, die folgende Resolution anzunehmen, die von den Herren

A.A. CIGNA, Präsident der Internationalen Union für Speläologie,  
H. TRIMMEL, Generalsekretär der Internationalen Union für Speläologie,  
M. AUDETA, Sekretär der Internationalen Union für Speläologie, und  
F. HABE, Präsident der Kommission für Höhlenschutz der U.I.S.,  
vorgeschlagen wird:

Die Generalversammlung der Internationalen Union für Speläologie hat die wissenschaftliche Dokumentation über das Problem zur Kenntnis genommen, das für einen typischen Bereich des Karstes durch die im Artikel 1 des Protokolls über die Schaffung einer italienisch-jugoslawischen Industriezone vorgesehenen Veränderungen entstanden ist. Sie unterstreicht die wirtschaftliche, wissenschaftliche und historische Bedeutung des betroffenen Gebietes. Sie fordert daher die italienische und die jugoslawische Regierung auf, alle notwendigen Maßnahmen zur Bewahrung des ökologischen Gleichgewichtes des Gebietes zu treffen, und insbesondere Kontakte zwischen den beteiligten Staaten herzustellen, um einen anderen Standort für die vorgesehene gemeinsame Industriezone zu wählen.

Ce numéro de l'UIS-Bulletin est dédié entièrement à la préparation de l'Assemblée Générale de l'Union Internationale de Spéléologie. Le Secrétariat Général de l'Union invite tous les spéléologues d'étudier les problèmes posés par les propositions.

A cause de l'importance de l'Assemblée Générale pour l'avenir de l'UIS tous les autres nouvelles ont été retirées pour une publication plus tard. Le bureau de l'UIS espère que les rapports des Commissions concernant leurs travaux entre les Congrès pourront être imprimés et distribués encore jusqu'à l'ouverture du Congrès de Sheffield.

Diese Nummer des UIS-Bulletins ist ausschließlich der Vorbereitung der Generalversammlung der Internationalen Union für Speläologie gewidmet. Das Generalsekretariat der Union lädt alle Speläologen ein, sich mit den in den Anträgen zutage tretenden Problemen vertraut zu machen.

Angesichts der Bedeutung der Generalversammlung für die zukünftige Entwicklung der IUS sind alle übrigen Nachrichten für eine spätere Nummer des UIS-Bulletin zurückgeblieben. Das Büro der Union hofft, daß die Berichte der Kommissionen über ihre Tätigkeit in der Zeit zwischen den Internationalen Kongressen für Speläologie noch vor der Eröffnung des Kongresses in Sheffield gedruckt und verteilt werden können.

Le bureau de l'UIS a décidé de supprimer toute publication de nomination pour les élections pendant le prochain Congrès de Spéléologie. Chaque candidature proposée sera présentée à la Commission de candidatures qui sera à former pendant la première session de l'Assemblée Générale.

Das Büro der Internationalen Union für Speläologie hat beschlossen, auf die Veröffentlichung aller Wahlvorschläge für den kommenden internationalen Kongress für Speläologie zu verzichten. Jeder eingelangte Vorschlag wird der im ersten Abschnitt der Generalversammlung zu bildenden Wahlkommission unverzüglich zu geleitet werden.

La liste des pays en retard avec le paiement des cotisations annuelles sera publiée après le prochain Congrès de Sheffield.

Die Liste jener Länder, die mit ihren Beitragszahlungen an die Union im Rückstand sind, wird in einer Nummer des UIS-Bulletin veröffentlicht werden, die nach dem Kongreß von Sheffield erscheint.

Pour que la continuité du travail de l'UIS soit assurée, il faudra absolument trouver une aide financière pour la réalisation des rencontres du bureau, pour le fonctionnement du secrétariat général et pour la publication de l'UIS-Bulletin.

Le bureau de l'UIS a décidé de distribuer le UIS-Bulletin aux sociétés et clubs spéléologiques, aux membres des Commissions, aux éditeurs de bulletins spéléologiques et aux administrations des grottes aménagées qui s'en intéressent gratuitement. De plus, le bulletin sera envoyé régulièrement aux personnes dédiant à l'UIS le "dollar symbolique" par an.

Le bureau de l'Union recommande aux Fédérations Nationales de Spéléologie d'étudier s'il ne serait pas possible d'abonner le UIS-Bulletin pour l'ensemble de leurs membres (comme par exemple en Italie par la Società Speleologica Italiana). Les Sociétés dans les pays ayant payés les contributions annuelles peuvent obtenir un nombre de 250 exemplaires par numéro au maximum sans paiement supplémentaire. Pour le reste, le bureau de l'UIS fera service à un prix réduit. Une distribution assez vite de l'UIS-Bulletin aussi large que possible semble être bien souhaitable.